

FRA 1110 SY

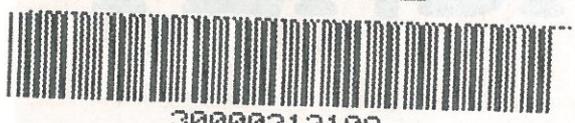
DOC

1268

TENDANCES

23 juillet 1982

INSEE-BIBC



30000313108

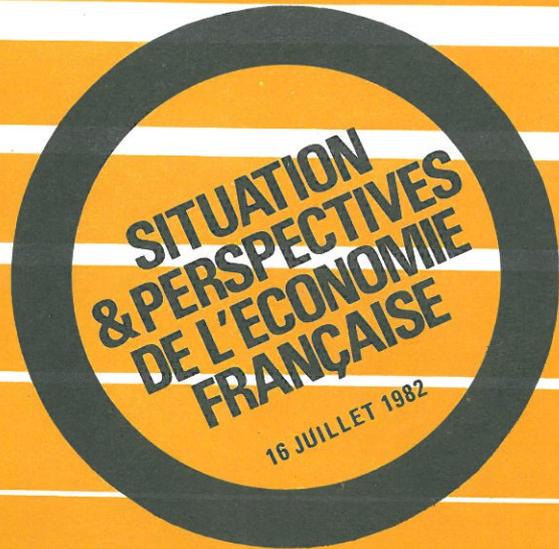
JUILLET 1982

DOCUMENTATION

02 AOUT 1982

BIBLIOTHÈQUE

NOTE DE
SYNTHESE



C 2
(Collection N° 2)



institut national de la statistique et des études économiques

TENDANCES

de la conjoncture

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES / INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES Directeur général : M. Edmond MALINVAUD / Direction générale : 18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris CEDEX 14 / Directions régionales : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse. **ISSN 0497 - 2007**

SOMMAIRE

16 JUILLET 1982

Un des événements récents... sement du différentiel d... ras. L'indicateur ci-dess... busil entre - 1,2 et + 3... premiers mois de 1982, l... saisonnières) est tombé en dessous de 0,5 % en moyenne chez nos partenaires tandis que le taux français restait légèrement supérieur à 1 %. La ralentissement des prix a été particulièrement net aux États-Unis, en Italie et au Royaume-Uni. Il a été un peu moins sensible au Japon et en Allemagne, où les rythmes d'inflation étaient déjà faibles à la fin 81 (les taux de hausse de prix y sont actuellement respectivement d'environ 3 % et 3,2 l'an). Seule la Belgique, parmi nos principaux partenaires commerciaux, a un rythme de prix en légère accélération, à la suite de la dévaluation du franc belge au février. Les causes du fort ralentissement des prix à l'étranger semblent être l'aspect des politiques économiques restrictives, le ralentissement de l'activité qui en résulte et la baisse des prix de certaines matières premières importées, notamment le pétrole. En effet, le graphique ci-contre semble montrer que les économies de nos partenaires sont plus sensibles à court terme que l'économie française aux variations des prix des matières premières et énergétiques importées. L'effet est faible dans les périodes de fortes hausses des prix de ces produits : 1973, 1978 ; il est fort dans les périodes de fortes hausses de baisse : fin 1974, 1978 ... fin 1981.

Le rythme de prix un peu supérieur à 1 % constaté en France reflète des évolutions différentes des composantes : les prix des produits alimentaires sont revenus à 1,1 % par mois, contre 1,5 % par mois à la fin de 1981 ; le ralentissement observé en 1981 sur les prix relatifs de l'alimentation semble donc interrompu. Les prix des services privés, qui ont augmenté de 6 % sur les cinq premiers mois de l'année, tendent également à se ralentir, suite au blocage de la fin 1981 et aux accords de modération qui l'ont suivi. Les prix des produits manufacturés restent sur une tendance de croissance proche de 1 % par mois (comparable à celle notée sur les prix à la production de l'industrie), un peu supérieure à celle (de l'ordre de 0,8 % par mois) enregistrée il y a un an. Les tarifs publics ont augmenté de 6,5 % sur les cinq premiers mois de l'année, soit 5 % pour les tarifs énergétiques.

POINT SUR LA SITUATION CONJONCTURELLE

Note de synthèse (achevée le 9 juillet)

La hausse des prix en juin, saisonnière... de 0,7 %,... par un glissement sur le premier semestre à 0,5 %. Le blocage des prix jusqu'à la fin octobre aux niveaux de fin juin devrait entrainer une nette décélération de l'indice des prix à la consommation, toutefois le rythme annuel enregistré ne devrait pas être inférieur à 0,6 % - 0,7 % par mois ; en effet, le blocage n'est pas total, il épargne notamment les produits alimentaires dont les fruits et légumes, les produits soumis au régime de TVA à taux réduit, les produits importés récents en l'état (dont les... collection d'hiver dans... énergétiques (dont les... méthode des relevés... dans un premier temp... au-delà du premier

- I. LES PRIX
- II. LA DEMANDE INTERIEURE
- III. LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS
- IV. LA PRODUCTION ET L'EMPLOI

PROCHAINES PARUTIONS DES CAHIERS DE GRAPHIQUES

- Le n° 6 du cahier 1 (bleu) paraîtra le 13 septembre 1982 (n° 5 paru le 19 mai)
- Le n° 4 du cahier 2 (vert) paraîtra le 2 novembre (n° 3 paru le 27 juillet)

TENDANCES DE LA CONJONCTURE, 8 numéros par an (2 cahiers trimestriels : graphiques sur dix et vingt ans) plusieurs suppléments (synthèses conjoncturelles, tableau de bord mensuel, lettre bimensuelle), est diffusé par le département de la diffusion de l'I.N.S.E.E. (chef du département : M. Guy NEYRET) / Maquette : Claude CAVORY / Conception de la série 1981 : Jean BROIZAT et le Service de la Conjoncture de l'I.N.S.E.E. / Chef de la section "Tendances" : M. CHAUVET / ABONNEMENT 1 AN : France, 400 F ; étranger : 450 F ; bulletin d'abonnement en dernière page de couverture.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

LENDANCES 1983 - 1984
L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES
L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES
L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES

LENDANCES 1983 - 1984
L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES
L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES
L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES

- IV. LA PRODUCTION ET LE BÉNÉFICE
- III. LES ECHANGES EXTERIEURS
- II. LA DEMANDE INTERIEURE
- I. LES PRIX

POINT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE

SOMMAIRE

1983 - 1984

LENDANCES 1983 - 1984
L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES
L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES
L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES

LENDANCES

Un des évènements récents les plus marquants sur le plan économique a été le fort accroissement du différentiel d'inflation, mesuré par les prix entre la France et ses partenaires. L'indicateur ci-dessous illustre bien ce phénomène : de 1971 à 1980, l'écart fluctuait entre - 1 % et + 3,4 % ; il a atteint 6 % au printemps 1982. En effet, dans les premiers mois de 1982, le taux mensuel d'accroissement des prix (corrigés des variations saisonnières) est tombé en dessous de 0,5 % en moyenne chez nos partenaires tandis que le taux français restait légèrement supérieur à 1 %. Le ralentissement des prix a été particulièrement net aux Etats-Unis, en Italie et au Royaume-Uni. Il a été un peu moins sensible au Japon et en Allemagne, où les rythmes d'inflation étaient déjà faibles à la fin 81 (les taux de hausse de prix y sont actuellement respectivement d'environ 3 % et 5 % l'an). Seule la Belgique, parmi nos principaux partenaires commerciaux, a un rythme de prix en légère accélération, à la suite de la dévaluation du franc belge en février. Les causes du fort ralentissement des prix à l'étranger semblent être l'impact des politiques économiques restrictives, le ralentissement de l'activité qui en résulte et la baisse des prix de certaines matières premières importées, notamment le pétrole. En effet, le graphique ci-contre semble montrer que les économies de nos partenaires sont plus sensibles à court terme que l'économie française aux variations des prix des matières premières et énergétiques importées : l'écart est faible dans les périodes de fortes hausses des prix de ces produits : 1973, 1979 ; il est fort dans les périodes de faible hausse ou de baisse : fin 1974, 1978 fin 1981.

Le rythme de prix un peu supérieur à 1 % constaté en France recouvre des évolutions différentes des composantes : les prix des produits alimentaires sont revenus à 1,1 % par mois, contre 1,5 % par mois à la fin de 1981 : le rattrapage observé en 1981 sur les prix relatifs de l'alimentation semble donc interrompu. Les prix des services privés, qui ont augmenté de 6 % sur les cinq premiers mois de l'année, tendent également à se ralentir, suite au blocage de la fin 1981 et aux accords de modération qui l'ont suivi. Les prix des produits manufacturés restent sur une tendance de croissance proche de 1 % par mois (comparable à celle notée sur les prix à la production de l'industrie), un peu supérieure à celle (de l'ordre de 0,8 % par mois) enregistrée il y a un an. Les tarifs publics ont augmenté de 6,5 % sur les cinq premiers mois de l'année, dont 6 % pour les tarifs énergétiques.

La hausse des prix en juin, saisonnièrement faible, devrait être de l'ordre de 0,7 %, portant le glissement sur le premier semestre à 6 %. Au-delà, le blocage des prix jusqu'à la fin octobre aux niveaux du 11 juin devrait entraîner une nette décélération de l'indice des prix à la consommation. Toutefois le rythme mensuel enregistré ne devrait pas être inférieur à 0,6 % - 0,7 % par mois : en effet, le blocage n'est pas total, il épargne notamment les trois quarts des produits alimentaires (dont les fruits et légumes, les produits soumis au règlement communautaire), les produits industriels importés revendus en l'état (dont les marges sont bloquées en valeur absolue), les produits nouveaux (collection d'hiver dans l'habillement, nouveaux modèles d'automobile) et les produits énergétiques (dont les prix sont poussés par la hausse du dollar) ; par ailleurs, la méthode des relevés trimestriels pour plus de la moitié des produits industriels atténuera dans un premier temps les effets du blocage sur l'indice des prix, puis les prolongera au-delà du premier novembre.

L'incidence mécanique de la réduction de 7 % à 5,5 % au premier juillet du taux de TVA est une baisse de 1,1 % sur l'indice des prix alimentaires soit 0,3 % sur l'indice d'ensemble ; il est vraisemblable que son impact réel ne sera que de l'ordre des deux tiers de l'incidence théorique. Suivant les modalités adoptées pour le blocage, la hausse du taux normal de TVA de 17,6 % à 18,6 %, à la charge des entreprises, n'aura pas d'impact immédiat sur les prix mais constituera un facteur de hausse à la sortie du blocage.

Si les accords de modération négociés à la rentrée permettent de limiter la progression de l'indice des prix à environ 1 % par mois en novembre et décembre au moment de la sortie du blocage, la hausse sur l'ensemble de l'année pourrait être de l'ordre de 10,4 % à 10,8 %, suivant que le dollar, dont le niveau gouverne les prix de l'énergie, reviendrait progressivement vers des cours comparables à ceux antérieurs au 12 juin, ou se maintiendrait aux alentours de 6,80 F. Les prix des produits industriels du secteur privé, des services du secteur privé comme de l'alimentation progresseraient d'un peu plus de 4 % sur le second semestre (portant leur progression sur l'année 1982 à environ 10 % pour les premiers et 11 % pour les autres) ; les prix des tarifs publics, du fait de l'énergie, s'accroîtraient d'environ 7 % sur le semestre, et de l'ordre de 15 % sur l'année. Les évolutions des prix des postes loyers-eau et santé seraient très modérées (de l'ordre de 7 % sur l'année) ; pour le premier, les hausses ont été limitées en début d'année par l'indexation sur le coût de la construction et la sortie du blocage ne se répercutera que sur l'indice de janvier 1983 ; pour le second, l'acquis fin mai n'est que de -1,2 %.

Si on considère que les prévisions établies fin mai conduisaient à une croissance de prix de 12,6 % en 1982, on peut estimer que le blocage permettra une diminution de la hausse des prix cette année d'environ 2 %. L'augmentation de l'ordre de 4,5 % qui devrait être enregistrée sur le second semestre réduira sur cette période l'écart d'évolution des prix avec nos partenaires à 1 % en moyenne (en taux annuel) et à 3,0 % avec l'Allemagne (1). En effet il est vraisemblable que les hausses de prix chez nos principaux partenaires devraient être au second semestre du même ordre qu'au premier (sauf peut être en Belgique où elles pourraient être un peu plus élevées) : l'augmentation du dollar, le retour du cours du pétrole à un niveau un peu plus élevé qu'en début d'année et l'arrêt de la dégradation de l'activité devraient interrompre la tendance à la réduction de l'inflation ; a contrario, la modération des hausses de salaires contribue à éviter toute augmentation du rythme des prix.

GRAPHIQUES de TENDANCES, cahier bleu, page 7. Source : INSEE, service de la conjoncture. Ce graphique fait apparaître l'écart observé entre le glissement sur douze mois de l'indice des prix à la consommation en France (ensemble des 295 postes, chiffres bruts) et le glissement d'un indice synthétique brut des prix de nos six principaux partenaires commerciaux (prix des six non corrigés des taux de change).



REMARQUE : Cet indicateur sur 12 mois est imparfait : dans le cas présent il surestime certainement un peu la différence d'inflation dans la mesure où il intègre pour la France les fortes hausses de prix des tarifs publics du troisième trimestre 1981, alors qu'à l'étranger l'ajustement des tarifs publics à cause de la hausse du dollar avait eu lieu plus tôt.

(1) L'indicateur ci-dessus reviendrait à + 3,8 % en fin d'année.

II. LA DEMANDE INTÉRIEURE

La demande intérieure qui s'était redressée au deuxième semestre 1981, progressant à un rythme voisin de 3 % l'an, s'est infléchi au premier semestre 1982, revenant à un rythme de croissance annuel de l'ordre de 1,5 % ; la consommation des ménages a continué de progresser, mais la demande des entreprises, particulièrement la demande de stocks a vu sa croissance diminuer avec la rechute des anticipations sur l'évolution générale de l'économie.

1. La consommation des ménages

	1981	1981	1981	1981	1981	1982	1982
	I	II	III	IV	I	I	II
Alimentaire	- 0,5	- 0,1	0,8	- 0,9	- 0,1	0,5	- 0,7
Energie	- 3,8	- 1,2	2,4	1,1	- 0,3	- 3,1	2,1
Manufacturés	0,5	1,6	1,2	1,0	2,5	2,3	- 1,9
dont							
- biens durables	0,3	2,2	2,2	3,5	2,6	2,9	- 3,1
- habillement	0,4	0,6	1,3	0,9	2,8	2,7	- 0,2
- autres	0,7	1,8	0,6	- 0,7	2,2	1,6	- 2,1
Services	1,0	1,7	1,1	0,3	3,8	2,1	0,5
Consommation totale	0,2	1,1	1,2	0,3	2,2	1,5	- 0,4

Consommation en F. 1970 ; variations trimestrielles (ou annuelles) en %.

La consommation des ménages, qui avait augmenté de 0,3 % au quatrième trimestre 1981, a fortement progressé au premier trimestre 1982 (1,5 %) et devrait légèrement baisser (- 0,4 %) au deuxième. Toutefois ces évolutions trimestrielles contrastées proviennent largement du caractère très irrégulier des séries représentant les dépenses de santé, et des achats de produits pharmaceutiques en particulier ; de même la baisse de la consommation de biens durables au deuxième trimestre est due pour une bonne part à la retombée des immatriculations d'automobiles, compensation des achats anticipés effectués en début d'année sous l'impulsion d'un effort commercial des constructeurs français accentué par les retards de livraison générés par les conflits sociaux. Aussi la tendance de la consommation à la fin du premier semestre semble-t-elle être une croissance de l'ordre de 0,5 % - 0,6 % par trimestre, légèrement inférieure à celle enregistrée au deuxième semestre 1981. Elle résulte d'une croissance des revenus et d'un partage consommation-épargne favorable au premier terme.

En effet, grâce à la forte augmentation des revenus sociaux (plus de 10 % en glissement sur le premier semestre) le pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux comme du revenu disponible brut a progressé d'environ 1,5 % en glissement sur le premier semestre (1). Cette croissance des revenus ne s'est traduite que par une très faible augmentation du taux d'épargne ; les ménages manifestant depuis un an, ainsi que le confirme les enquêtes de conjoncture, une préférence marquée pour la consommation en raison d'une appréciation beaucoup plus favorable des évolutions passées et prévisibles du chômage et d'une réduction de l'épargne consacrée à l'acquisition de logement.

(1) La progression semble totalement concentrée sur le premier trimestre.

Beaucoup d'incertitudes pèsent sur l'évolution des revenus d'ici la fin 1982. Sous les hypothèses d'une augmentation de 0,6 % de la cotisation des salariés à l'UNEDIC et d'un glissement du taux de salaire de 1 % au troisième trimestre et de 3 % au quatrième, globalement un peu en retrait sur l'accroissement des prix (cf. chapitre I) on peut prévoir une stagnation du pouvoir d'achat des revenus salariaux et sociaux en glissement sur le second semestre et une légère baisse du pouvoir d'achat du revenu disponible brut.

Il est vraisemblable que ce brusque changement dans le rythme d'évolution des revenus sera pour l'essentiel compensé par une réduction du taux d'épargne, toutefois le rythme de croissance trimestriel de la consommation reviendrait à 0,3 % - 0,4 % ; la consommation de services progresserait encore un peu (à un rythme de l'ordre de 0,8 % par trimestre) mais la consommation de produits manufacturés stagnerait. On ne peut totalement exclure l'éventualité d'une orientation à la hausse du taux d'épargne, et donc d'une baisse de la consommation dans le cas où les ménages, dont l'opinion sur la situation économique exprimée dans les enquêtes de conjoncture a pu paraître exagérément optimiste au cours des derniers mois, reviendraient à une appréciation plus défavorable de l'avenir, notamment dans le domaine du chômage.

2. L'investissement des entreprises

L'évolution de l'investissement privé est gouvernée par les anticipations des chefs d'entreprises et par la situation financière des firmes. Sur le premier point, une dégradation a été enregistrée depuis le début de l'année ; tant dans l'industrie que dans le commerce, les anticipations, bien qu'un peu moins mauvaises qu'au début 1981, sont redevenues très médiocres.

Dans l'industrie les résultats d'exploitation, qui avaient fortement baissé en 1980 et 1981, se sont stabilisés au premier semestre à un niveau bas, une augmentation un peu plus rapide des prix ayant compensé l'augmentation des charges. Les difficultés de trésorerie, bien que moins fortes qu'en 1981, restent supérieures à la moyenne de longue période.

Dans le commerce par contre les entreprises ont tiré bénéfice de l'accroissement de la consommation : les résultats se sont améliorés depuis un an et les situations de trésorerie apparaissent dans l'ensemble peu tendues.

Moins de la moitié des industriels estiment pouvoir réaliser tous les investissements nécessaires ; il ne faut donc pas s'étonner que les prévisions qu'ils formulent à l'enquête sur les investissements de juin 1982 correspondent à une baisse de 5 % en volume des investissements cette année (après une baisse de 9 % en 1981) et à une nouvelle baisse en 1983. Toutefois les faibles progressions d'investissement enregistrées dans les services et les commerces, ainsi que dans les grandes entreprises nationales, conduisent-ils à une quasi-stabilité depuis le quatrième trimestre de l'investissement de l'ensemble des entreprises, apprécié à partir des disponibilités en biens d'équipement.

La récente dévaluation du franc par rapport au mark est a priori favorable à une amélioration des résultats d'exploitation des entreprises et de l'investissement (1) ; toutefois celle-ci s'accompagne actuellement d'une dévaluation par rapport au dollar, qui est, elle, en raison du renchérissement des coûts intermédiaires des entreprises qu'elle entraîne, préjudiciable aux résultats d'exploitation et à l'investissement.

(1) Cf. Economie et Statistique n° 142 - mai 1982 : une réévaluation de 10 % du mark et du florin conduirait à une augmentation de 1 % des investissements au bout d'un an.

En conséquence, si le niveau du dollar revient aux alentours de 6,30 F d'ici la fin de l'année, la dévaluation donnera une légère amélioration des investissements ; si par contre le dollar reste au dessus de 6,80 F, l'impact global sera défavorable aux résultats d'exploitation et donc à la formation de capital fixe.

En ce qui concerne les effets du blocage des salaires et des prix, il ne semble pas qu'il ait globalement une incidence négative très forte sur les résultats d'exploitation de l'ensemble des entreprises, mais que son effet principal soit de créer de fortes disparités entre les entreprises exportatrices qui peuvent voir leurs résultats s'améliorer et celles qui n'exportent pas ; entre l'industrie, qui supporte seule le renchérissement des coûts intermédiaires dû à la hausse du dollar, et le commerce : entre le commerce alimentaire, qui peut récupérer une partie de la baisse de TVA, et le commerce de produits manufacturés, qui doit absorber la hausse du taux normal. Certaines entreprises, très défavorisées par le blocage, pourraient réduire fortement, mais pour une période brève, leurs investissements ; l'effet global qui en résulterait est très difficile à apprécier. Le seul élément favorable à l'investissement pourrait être une légère réduction des taux d'intérêt en liaison avec la réduction de l'inflation et la diminution des tensions sur le franc ; toutefois le dispositif d'encadrement du crédit devrait demeurer rigoureux au second semestre ; ceci s'explique par l'orientation actuelle de la masse monétaire en regard de l'objectif compris dans une fourchette de 12,5 % à 13,5 %. En effet, au cours des premiers mois de l'année, la croissance de la masse monétaire a renoué avec un rythme proche de 15 % l'an. Elle rejoint la tendance qui prévalait entre fin 1980 et août 1981 et qu'avait interrompue la réforme de la réglementation sur la libre rémunération des comptes à terme et des bons de caisse (stagnation de M2 en fin 1981). Les émissions d'obligations avoisinent 69 milliards au premier semestre contre 46,8 milliards au premier semestre 1981 et 64,5 milliards en 1980, dont respectivement 20 milliards, 10 milliards et 20,5 milliards d'emprunts d'Etat.

En tenant compte d'une croissance modérée de l'investissement des grandes entreprises nationales (de l'ordre de 3 % sur 1982), on peut estimer que l'investissement devrait continuer de stagner au deuxième semestre 1982, voire très légèrement augmenter dans l'hypothèse favorable d'une baisse du dollar, du moins si le climat dans les entreprises n'est pas trop assombri par le blocage des prix à la production.

3. Les stocks

La contribution positive des stocks à la croissance, très active à la fin de 1981, s'est interrompue au début de 1982 ; les industriels ont arrêté de reconstituer leurs stocks de biens intermédiaires ; les grossistes ont comprimé leurs stocks devant l'infléchissement de la demande des entreprises ; seuls les détaillants les ont un peu accrus.

Les industriels interrogés en juin envisageaient dès avant les mesures récentes de politique économique une réduction de leurs approvisionnements en matières premières et demi-produits ; par ailleurs le blocage des prix (et l'augmentation du taux normal de TVA) devraient entraîner dans un premier temps une diminution des stocks du commerce ; la contribution des stocks à la croissance devrait donc être négative au troisième trimestre. Au delà les commerçants pourront être tentés de reconstituer leurs stocks à la veille de la sortie du blocage ; les industriels tournés vers l'exportation devraient également, dans le cas favorable (amélioration des résultats d'exploitation et accroissement de la demande qu'ils reçoivent) évoqué ci-dessus, être portés à restocker légèrement. Ainsi la contribution des stocks à la croissance pourrait être quasi-nulle en glissement sur l'ensemble de l'année 1982. En moyenne annuelle, et compte tenu de l'acquis fin 1981, la contribution positive des stocks serait de l'ordre de un demi point de PIB.

*

* *

Au total, on est conduit à envisager une demande intérieure globalement plate sur le second semestre, sans exclure totalement la possibilité d'une évolution plus défavorable au cas où les anticipations des ménages et des chefs d'entreprises seraient fortement affectées par les récentes mesures de politique économique.

III. LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Le déficit des échanges extérieurs est stabilisé autour de 6 milliards de francs par mois depuis le début de l'année. La dégradation du solde des échanges industriels amorcée à la mi-1981 se poursuit ; on assiste en revanche depuis le début de l'année 1982 à la réduction du déficit énergétique.

L'évolution des échanges industriels reste donc préoccupante. L'amélioration de 8 points des termes de l'échange depuis la mi-1981 ne compense que pour la moitié la dégradation de près de 15 points du taux de couverture en volume sur la même période. Certes cette dégradation se ralentit depuis le début de 1982. En effet, depuis la fin de l'année 1981 les importations industrielles sont stabilisées (- 2 % au premier trimestre 1982, + 2 % probablement au deuxième trimestre 1982), après avoir augmenté de 6 % au cours de l'été 1981 ; mais les exportations ont continué à baisser au premier trimestre 1982 et les informations actuellement disponibles permettent au mieux d'espérer qu'elles se maintiendront sur ce bas niveau au deuxième trimestre 1982. Cette évolution résulte pour partie de la stagnation de la demande mondiale et en particulier de la contraction de la demande des pays producteurs de pétrole.

Dans les prochains mois, la demande mondiale devrait être un peu moins atone grâce à une réanimation de la demande de la zone OCDE liée à une amélioration de la conjoncture américaine. Cependant la croissance des ventes à l'étranger ne devrait pas être très forte car l'augmentation de compétitivité extérieure résultant de la dévaluation sera réduite par un accroissement probable des marges des exportateurs. Certes le franc s'est déprécié de près de 6 % contre toutes monnaies au deuxième trimestre ; mais l'enquête sur la concurrence étrangère effectuée juste avant le réajustement monétaire montrait que les marges à l'exportation avaient baissé au niveau le plus faible enregistré au cours des dix dernières années ; de plus le blocage des prix à l'intérieur incite les industriels à répercuter sur les prix à l'exportation les hausses de charges (coûts intermédiaires, SMIC, ...). Ainsi, la croissance des exportations ne devrait pas être sensiblement supérieure à 2 % par trimestre d'ici la fin de l'année.

Sur le marché intérieur, le blocage des prix (sauf pour les produits importés, cf. chapitre I), associé à la dévaluation du franc, devrait provoquer transitoirement une amélioration de la compétitivité interne et donc du partage de l'offre : les importations industrielles pourraient stagner d'ici à la fin de l'année.

Au total, le taux de couverture en volume des échanges industriels arrêterait de se dégrader. Dans le même temps, les termes de l'échange verraient leur amélioration interrompue. Ainsi le solde industriel se stabiliserait autour de son niveau de la mi-1982.

Sous l'effet du blocage des prix le déstockage des produits énergétiques pourrait se prolonger ; si on fait l'hypothèse d'une stabilisation des quantités de brut importées autour du bas niveau actuel (6 à 7 millions de tonnes par mois), les importations de pétrole brut seraient en 1982 inférieures de 10 % à celles de l'année passée. Dans ce cas, seule les variations du dollar influenceraient sensiblement le solde énergétique entre le premier et le deuxième semestre. Ce solde pourrait se dégrader d'environ un demi milliard par mois au troisième trimestre, atteignant 14 milliards par mois pour retrouver un niveau voisin de 13,5 milliards au quatrième trimestre. Le déficit énergétique annuel serait alors de l'ordre de 165 milliards de francs en 1982 (contre 162 en 1981).

Dans l'hypothèse favorable où le solde des échanges agro-alimentaires se stabiliserait, après son repli du début d'année au niveau actuellement observé, le solde global des échanges extérieurs évoluerait comme le solde des échanges énergétiques. Il devrait donc connaître une dégradation transitoire d'un demi-milliard par mois au cours du troisième trimestre pour retrouver un déficit de l'ordre de 6 milliards de francs par mois à la fin de l'année. Le déficit annuel avoisinerait les 75 milliards de francs en 1982.

Le déficit des échanges extérieurs est stabilisé autour de 6 milliards de francs par mois depuis le début de l'année. La dégradation du solde des échanges industriels observée à la mi-1981 se poursuit ; on assiste en revanche depuis le début de l'année 1982 à la réduction du déficit énergétique.

L'évolution des échanges industriels reste donc préoccupante. L'amélioration de 5 points des termes de l'échange depuis la mi-1981 ne compense que pour la moitié la dégradation de près de 15 points du taux de couverture en volume sur la même période. Cette dégradation se traduit depuis le début de 1982. On s'est, depuis la fin de l'année 1981, les importations industrielles sont stabilisées (-1,1 % au premier trimestre 1982, +2,2 % au deuxième trimestre 1982), mais les exportations ont continué à baisser au premier trimestre 1982 et les importations ont augmenté au deuxième trimestre 1982, ce qui a entraîné une dégradation de 1,1 point des termes de l'échange. Cette évolution résulte pour partie de la stagnation de la demande mondiale et en particulier de la contraction de la demande des pays producteurs de pétrole.

Dans les prochains mois, les demandes mondiales devraient être un peu moins fortes qu'en l'année 1981, mais la demande de la zone OCEC liée à une amélioration de la conjoncture américaine. Cependant la croissance des ventes à l'étranger ne devrait pas être très forte car l'augmentation de compétitivité extérieure résultant de la dévaluation sera réduite par un accroissement probable des tarifs des exportateurs. Cette situation est déstabilisante de près de 8 % contre une hausse au deuxième trimestre ; mais l'impact sur la conjoncture étrangère est limité avant le réajustement monétaire mondial que les marchés à l'exportation ont réalisé au niveau le plus faible enregistré au cours des dix dernières années ; de plus le blocage des prix à l'importation limite les possibilités à réexporter sur les prix à l'exportation les hausses de charges (coûts internationaux, SMO, ...). Ainsi, la croissance des exportations ne devrait pas être sensiblement supérieure à 1,2 par trimestre d'ici la fin de l'année.

Sur le marché intérieur, le blocage des prix limitant pour les produits importés, les prix à l'import, associés à la dévaluation du franc, devrait provoquer vraisemblablement une amélioration de la compétitivité interne et donc du partage de l'offre ; les importations industrielles pourraient augmenter d'ici la fin de l'année.

Au total, le taux de couverture en volume des échanges industriels s'élèverait de 95 à 96. Dans le même temps, les termes de l'échange devraient connaître une amélioration de 10 à 11 points par rapport au début de l'année.

Sous l'effet du blocage des prix, le détachement des produits énergétiques pourrait se prolonger ; si on fait l'hypothèse d'une stabilisation des quantités de pétrole importées autour du plus haut niveau actuel (8 à 7 millions de tonnes par mois), les importations de pétrole pourraient atteindre en 1982 des niveaux de 10 à 11 milliards de francs. Dans ce cas, seule les variations du dollar influenceraient sensiblement le solde énergétique entre le premier et le deuxième semestre. Ce solde pourrait se détacher à environ un demi-milliard par mois au troisième trimestre, atteignant 1,5 milliards par mois pour retrouver un niveau voisin de 1,2 milliard au quatrième trimestre. Le déficit énergétique annuel serait alors de l'ordre de 165 milliards de francs en 1982 (contre 162 en 1981).

1. La production

Après une reprise au printemps 1981, la production s'est peu à peu stabilisée. Cette stabilisation s'est étendue progressivement à tous les secteurs.

C'est dans les biens de consommation courante qu'elle est la plus récente. En effet, ceux-ci avaient bénéficié, en dépit de la forte pénétration étrangère, du dynamisme de la consommation des ménages. En particulier l'ameublement et le cuir-chaussure avaient connu une croissance soutenue. Avec la progression moins rapide de la consommation à partir du milieu du premier trimestre 1982, les carnets de commandes ont cessé de se re-garnir tandis que les stocks de produits finis ne s'allégeaient plus. En conséquence les industriels interrogés aux enquêtes de conjoncture indiquent depuis quelques mois une stagnation de leur activité. Cette stagnation devrait se poursuivre au troisième trimestre, d'autant que les commerçants qui jugeaient leurs stocks normaux avant le 11 juin pourraient ralentir leurs intentions de commandes en prévision d'une réduction de leurs marges.

Au quatrième trimestre, en revanche, les gains de compétitivité sur le marché intérieur résultant du blocage des prix et des salaires feraient sentir leurs effets. En sens inverse, l'évolution des revenus devrait entraîner pour ce trimestre une stagnation, voire une légère baisse de la consommation. Il semble vraisemblable que ce dernier effet l'emporte et qu'on assiste donc à un effritement de l'activité en fin d'année.

Dans l'automobile, la demande a été plus soutenue et la production s'est redressée en dépit des mouvements sociaux qui ont affecté cette branche et qui ont provoqué une nouvelle réduction des stocks. Cependant les carnets de commandes se sont à nouveau dégarnis et les industriels n'envisagent qu'une stabilisation de leur activité au cours des prochains mois.

L'industrie des biens intermédiaires avait connu quant à elle une reprise plus avancée que celle des biens de consommation. En revanche, celle-ci s'est arrêtée plus précocément. La production a en effet connu une baisse au premier trimestre 82 qui n'a pas été entièrement compensée au deuxième trimestre. Au mois de juin, les industriels se montrent à nouveau pessimistes. Les stocks de matières premières et demi-produits se sont en effet reconstitués chez les utilisateurs dont les intentions d'achats se ralentissent.

Au plan sectoriel, la sidérurgie connaît de nouvelles difficultés tandis que les matériaux de construction subissent les effets de la crise du bâtiment. Seule la chimie semble bénéficier de perspectives favorables.

Pour l'ensemble du secteur des biens intermédiaires, l'activité au troisième trimestre serait donc de nouveau défavorablement orientée. En revanche, une reprise des exportations au quatrième trimestre devrait permettre une légère remontée de la production malgré la stabilisation des consommations intermédiaires des autres branches et l'absence de contribution des stocks.

Dans les biens d'équipement, la production fluctue autour d'un niveau médiocre depuis le début de 1982, la construction navale et aéronautique et la construction électronique étant les seuls secteurs dynamiques. Au deuxième semestre, si l'investissement se montre plus actif, en particulier sous l'impulsion du secteur public, l'activité dans les biens d'équipement devrait reprendre sa croissance lentement.

Pour l'ensemble de l'industrie manufacturière, l'activité au troisième trimestre devrait donc consentir une légère baisse. Au quatrième trimestre, le freinage de la consommation ne devrait pas l'emporter sur la légère progression de l'investissement et la remontée des exportations ; ainsi l'activité globale remonterait un peu, compensant le fléchissement du trimestre précédent.

Dans le bâtiment et les travaux publics, le recul de l'activité, qui s'est poursuivi au premier semestre 1982 (les mises en chantier sont tombées à 85 000 au premier trimestre, contre 100 000 en moyenne en 1981) devrait s'atténuer dans le courant du second semestre grâce à l'effet des aides mises en place dans le budget 1982.

*

* *

Sur l'année 1982, il ne semble pas que le glissement du PIB marchand puisse désormais beaucoup excéder 1 % ; une telle évolution correspondrait à une croissance en moyenne annuelle de l'ordre de 1 % à 1,5 %, les incertitudes subsistant sur ce chiffre étant dues à la mesure statistique de l'acquis en début d'année et à l'apport à la croissance de certaines branches, telle l'agriculture, dont la production, apparemment bien orientée jusqu'à présent, est cependant difficile à prévoir.

2. L'emploi

Les effectifs employés ont légèrement progressé au quatrième trimestre 1981 (+ 0,2 %) et au premier trimestre 1982 (+ 0,1) ; ces évolutions positives, les premières enregistrées depuis le deuxième trimestre 1980, sont principalement l'effet retardé de l'amélioration de l'activité à la fin 1981 ; elles sont dues également à une augmentation des effectifs dans les services publics (télécommunications, santé, transport). Peut être la progression du premier trimestre traduit-elle également une répercussion précoce sur l'emploi de la réduction de la durée du travail ; un tel effet semble seul pouvoir expliquer la stabilité des effectifs industriels en début d'année.

Pour les trois derniers trimestres de l'année, les évolutions de la production évoquées ci-dessus devraient entraîner un léger fléchissement des effectifs employés (de l'ordre de - 0,1 % par trimestre dont - 0,4 % pour l'industrie).

Aussi le nombre des demandeurs d'emploi, qui atteignait 2 034 000 fin juin (en données corrigées des variations saisonnières) devrait-il continuer de progresser d'environ + 20 000 par mois. Toutefois cette progression pourrait être momentanément atténuée, voire interrompue à partir de la rentrée par l'effet des mesures spécifiques de lutte contre le chômage : mise en pré-retraites dans le cadre des contrats de solidarité et retraits des jeunes de 16 à 18 ans des statistiques de demandeurs d'emploi grâce au développement de la formation professionnelle.

